



Mon ami souhaite me vendre la moitié de sa maison

Par **Sophyyy**, le **15/04/2016** à **16:05**

Bonjour,

Mon ami (nous sommes ni pacsés ni mariés) souhaite me vendre la moitié de sa maison afin de soulager ses différents prêts.

Sa maison a été achetée en 2011 au prix de 50 000 € avec de gros travaux à prévoir afin d'y vivre. Aujourd'hui, les travaux sont quasiment finis et l'agent immobilier la estime à 160 000 € une fois finis en totalité.

Nous avons eu une petite fille ensemble il y a 4 mois.

Ma question est combien va nous coûter cette revente partielle chez le notaire ? Et, ne serait-ce pas mieux, financièrement, si nous étions pacsés ou mariés ???

Merci de votre réponse.

Cordialement

Par **youris**, le **15/04/2016** à **16:51**

bonjour,

il peut vous vendre une part de son bien mais le passage par le notaire est obligatoire.

une donation est possible également qui sera taxée à 60% comme vous êtes en concubinage et le notaire est nécessaire pour l'acte de donation et la mutation immobilière

si vous mariez sous un régime communautaire, il est possible par acte notarié de faire entrer ce bien propre à votre ami dans la communauté.

il faut prendre conseil auprès d'un notaire.

salutations